



Lecture du Livre de Lévitique

LE SAVIEZ-VOUS ?

1. Lévitique est l'un des livres les plus difficiles à lire dans l'Ancien Testament. Il contient très peu d'histoires et de personnages. Il ne comporte pas de poème. Mais au contraire, il est rempli de lois et de rituels expliqués avec beaucoup de détail.
2. Même si Lévitique est difficile à lire, il comporte une leçon importante pour nous tous. Dans ce livre, Dieu enseigne les conséquences terribles du péché aux Israélites ainsi qu'à nous.
3. Lévitique peut être divisé en deux parties. La première (chapitres 1-17) explique comment Israël devait s'approcher de Dieu. La seconde partie (chapitres 18-27) enseigne à Israël comment marcher avec Dieu après l'avoir reçu.
4. Les animaux que les sacrificateurs offraient en sacrifice devaient être sans défaut corporel (Lé. 1 :2, 3 :1).
5. Seuls les sacrificateurs et leurs familles pouvaient manger le reste de l'offrande présentée à l'Éternel en sacrifice (Lé.2 :10, 6 :9-11).
6. Pour le péché involontaire (un péché qui a été commis inconsciemment), l'individu ou le peuple devait présenter, pour trouver le pardon, un sacrifice d'expiation (Lé 4).
7. Dieu donnait l'opportunité à tout un chacun (au riche comme au plus pauvre) de présenter un sacrifice de culpabilité pour le péché involontaire :
 - a. Celui qui avait le moyen devait se procurer une femelle de bétail (brebis ou chèvre) (Lé. 5 : 6).
 - b. Celui qui ne pouvait pas se procurer une brebis, pouvait avoir deux tourterelles ou deux pigeons (Lé. 5 :7).
 - c. Celui qui ne pouvait pas avoir les tourterelles ou les pigeons, pouvait se procurer des fleurs de farine (Lé. 5 :11).
8. Aaron et ses fils, issus de la tribu de Lévi, étaient la première génération de sacrificateurs consacrés officiellement à l'Éternel par Moïse (Lé. 8).
9. Les Israélites étaient habitués à la magnificence de la gloire de Dieu, mais ils ne l'avaient vue qu'à distance, sur le Mont Sinaï. Même à cette distance, ils avaient eu peur (Ex. 19 :16-

22). Maintenant, cette gloire était descendue dans la Tente d'Assignation située au milieu du camp. Ils étaient en effet « proches de Dieu ».

10. Dieu consumait par le feu Nadab et Abihu, deux des fils d'Aaron, parce qu'ils apportaient un feu étranger à l'autel du sacrifice. Probablement la façon dont ils allumaient le feu ne respectait pas les prescriptions divines (Lé. 10 :1-2).
11. Dieu interdisait aux sacrificateurs de boire du vin ou de la boisson enivrante quand ils approchaient de l'autel de Dieu afin d'être lucides dans l'exercice de leur fonction (Lé. 10 : 8-11).
12. L'offrande de deux tourterelles ou deux jeunes pigeons telle que prescrite par les lois sur les naissances était offerte par les femmes pauvres afin d'assumer leurs responsabilités vis-à-vis de Dieu (Lé. 12 :8). Marie a aussi offert un tel sacrifice après la naissance de Jésus (Lu. 2 :24) – preuve que la famille de Jésus n'était pas riche.
13. Le terme *bouc expiatoire* a la même signification que *bouc-émissaire*. Ce terme a été formé pour exprimer la signification profonde de la cérémonie des expiations au cours de laquelle la chèvre portait symboliquement tous les péchés d'Israël dans le désert (Lé. 16 :20-22). Aujourd'hui le terme *bouc-émissaire* s'applique à toute personne qui se charge des fautes d'autrui.
14. Dieu interdisait aux enfants d'Israël de manger le sang d'un animal parce que sa vie est dans son sang (Lé.17 : 14).
15. Dieu interdisait toute relation sexuelle entre enfant et parent, entre sœur et frère, et entre proches parents tels que oncles et tantes. C'est une abomination à ses yeux. (Lé. 18 :6-18, 27).
16. Dieu interdisait toute forme de faux jugement, les balances fausses, les faux poids, etc. (Lé. 19 : 35-36).
17. La loi de Dieu avait un intérêt particulier pour le bien-être du pauvre. Chaque jour, l'agriculture était pratiquée de sorte que les pauvres et les étrangers puissent trouver de la nourriture (Lé. 19 :9-10).
18. Dieu condamnait toute forme de pratique magique et de spiritisme (Lé. 20 : 31).
19. Toute relation sexuelle entre deux hommes était punissable de mort. Toute relation sexuelle entre les êtres humains et les animaux était aussi punissable de mort (Lé. 20 :13, 15-16).

20. Blasphémer le nom de Dieu (c'est-à-dire la profanation du nom de Dieu) avait pour conséquence la mort par lapidation (Lé 24 :16).
21. Le but originel de la loi « œil pour œil – dent pour dent » (Lé. 24 :20) était d'établir une règle de sanction au tribunal. Elle mettait un frein à la vengeance et assurait une justice équitable aux riches et aux pauvres, au nationaux et aux étrangers.
22. La loi de Dieu prévoyait une sorte de redistribution des richesses chaque 50 années, période à laquelle les terres de chacun lui étaient restituées (Lé. 25 :28). La tendance des riches à acheter toutes les terres était inversée à l'année du Jubilé. En réalité, on ne vendait pas de terres, qui au commencement avaient été partagées équitablement entre les familles– on les prêtait (Lé. 25 :23).
23. La circoncision était en quelque sorte le rite au travers duquel un étranger devenait juif. Mais la référence au cœur incirconcis (Lé. 26 :41) montre clairement que l'attitude du cœur tout comme l'acte physique était très importante. Six cents années plus tard, Jérémie accusa les Israelites d'avoir des cœurs incirconcis (Jé. 9 :26). Six cents autres années après lui, Etienne a fait une plainte semblable (Ac. 7 :51). En ce sens, Paul a écrit, « ...la circoncision, c'est celle du cœur, selon l'esprit... » (Ro. 2 :28-29).
24. La notion de sacrifice inspire le vocabulaire de Lévitique : les mots « sacrificateurs ». « Sacrifice », « sang », « offrande » reviennent très souvent : le terme hébreu *qodesh*, traduit par « sainteté » ou « saint » se retrouve plus de 150 fois. Une phrase caractéristique apparaît à diverses reprises : « vous serez saints, car Je suis saint » (Lé. 11 :44, 45 ; 19 :2, 20 :7, 26).